



Émilie Corbeil emilie.corbeil@journaldescitoyens.ca

Séance ordinaire du conseil municipal tenu le 1^{er} décembre 2025

Point d'informations du maire

Le *Piedmontais* est sur le site internet et a été distribué par courrier. Les inscriptions pour les activités de janvier sont ouvertes et la programmation est disponible sur le site comme dans le *Piedmontais*.

La politique « Municipalité amie des aînés » (MADA) est désormais disponible sur le site web. Le maire invite les citoyens à en prendre connaissance.

Le calendrier des collectes pour 2026 a été distribué par la poste. Le maire en profite pour

inviter les citoyens à rentrer les bacs promptement après la collecte.

Aide alimentaire dans la région

Malgré que la campagne de la guignolée soit terminée, le maire invite les gens à faire des dons au Garde-Manger des Pays-d'en-Haut, qui enregistre un manque à gagner important cette année. En effet, Monsieur Marcil, aujourd'hui décédé, donnait 100 000 \$ chaque année. Monsieur Bouclin souligne que 1 400 repas sont servis chaque semaine dans la MRC.

On précise qu'aucun projet de ce type n'est sur la table, mais que le comité est formé en prévision des besoins. Marie-Ève Boivin, Maryse Fontaine et Marc-Antoine Séguin ont été nommés sur ce comité.

Un comité pour l'écocentre, dont la gestion est partagée avec la Ville de Saint-Sauveur et dont on souhaite assurer une saine gestion. Bernard Bouclin, Pierre Gingras et Maryse Fontaine ont été nommés sur ce comité.

Un comité intermunicipal en sécurité incendie est finalement créé. Bernard Bouclin, Pierre Gingras et Maryse Fontaine y siégeront.

Urbanisme et environnement

Le programme gouvernemental « planter pour demain » permet de recevoir des subventions allant jusqu'à 50 % des coûts et 25 000 \$ pour la plantation d'arbres. Une demande sera donc déposée, en conformité avec le plan directeur pour le développement du parc Gilbert-Aubin.

Une lettre d'entente sera signée afin d'assurer un partage de données dans le cadre d'une étude du ministère de l'Environnement, qui souhaite étudier les interactions entre les eaux de surface et les eaux potables souterraines. Ce projet, auquel la Municipalité participera, est financé à 100 % par le ministère et permettra à

Piedmont de mieux connaître les vulnérabilités des puits et de les protéger, tout en aidant notre adaptation aux changements climatiques.

Loisirs et culture

Le service des loisirs fera la planification des événements suivants pour 2026 :

- Randonnée aux flambeaux le 16 janvier
- Plaisirs sur neige le 7 février

Le budget est en cours d'élaboration et la programmation sera revue pour les événements qui suivront dans l'année 2026. Le Conseil fera un suivi au début de l'année 2026 à ce sujet.

Capacité d'épuration des eaux usées

Le procès-verbal et la présentation qui a été faite lors de la consultation publique de début décembre sont disponibles sur le site web. En résumé, le maire explique que la capacité de Piedmont est à saturation concernant l'épuration des eaux usées. Il ne sera donc pas possible pour la Municipalité d'accepter de nouvelles demandes de branchement à l'égout, et ce, au moins pour la prochaine année.

À la suite d'une question d'un citoyen, le maire a précisé que des professionnels ont été dépêchés pour tenter de régler la problématique des eaux parasites et que des démarches seront entreprises à la Régie des eaux usées, qui inclut la ville de Saint-Sauveur, afin de trouver des solutions en lien avec le développement démographique. Il n'est pour l'heure pas possible de déterminer la hauteur de ce développement, puisque la réglementation afférente au plan d'urbanisme n'a pas encore été adoptée.

Le Conseil, considérant la saturation des capacités d'épuration des eaux usées, a adopté le règlement 942-25, interdisant tout nouveau branchement à l'égout municipal.

Questions des citoyens

Un citoyen mentionne que, pour certains, l'attente a été très longue pour pouvoir voter. Il demande si des améliorations seront faites avant les prochaines élections. Le maire répond que le Conseil va réfléchir à la question.

Une séance extraordinaire sur le budget a été tenue le 14 décembre 2025.



Calendrier des conseils 2026

12 janvier - 7 avril
6 juillet - 2 février
4 mai - 3 août - 2 mars
1 juin - 8 septembre
5 octobre - 2 novembre
7 décembre

Ressources humaines

Le Conseil poursuit dans sa lancée de constituer des comités et de nommer des membres du Conseil sur ces derniers et sur les comités existants. Trois nouveaux comités verront donc le jour :

Un comité de démolition pour prévoir et encadrer les opérations de démolition sur les gros bâtiments.

AVIS PUBLIC

10 décembre 2025

Avis public d'entrée en vigueur du règlement 930-25 relatif au plan d'urbanisme, abrogeant et remplaçant le plan d'urbanisme 756-07 - Avis corrigé

Avis public - Résumé du Règlement numéro 930-25 concernant le plan d'urbanisme, abrogeant et remplaçant le plan d'urbanisme 756-07

Avis public - Dérogation mineure: 450, chemin des Fauvettes

3 décembre 2025

Avis public d'entrée en vigueur du règlement à caractère provisoire N°942-25 afin d'interdire des interventions susceptibles de créer des besoins excédant la capacité résiduelle réservée à la Mun. de Piedmont de la station d'épuration de la RAEU

Avis public - Détermination des dates, heure et lieu des séances du conseil municipal pour l'année 2026

Plus de détails sur piedmont.ca/fr/municipalite/vie-municipale/avis-publics



Le Moulin aux Épices | 159, chemin du Pont, Piedmont - 450 227-5135